
Mise en place d'un service de prêt de broyeur aux collectivités locales

Tulle Agglo

4 Rue du 9 Juin 1944

19000 Tulle

[Voir le site internet](#)

Nicolas Styza

nicolas.styza@tulleagglo.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



Auteur :

CONTEXTE

Les déchets verts des communes représentent une part importante des déchets en déchèterie ou à la plate-forme de compostage, le décret préfectoral interdisant le brûlage des végétaux a également poussé les communes à choisir un autre moyen d'élimination des déchets végétaux.

C'est donc dans ce contexte problématique d'élimination des déchets verts des collectivités que Tulle Agglo s'est dotée d'un broyeur de végétaux à destination des communes de son territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- réduire les apports de végétaux en déchèterie ou en plate-forme de compostage
- permettre aux communes de broyer leurs végétaux
- éviter des transports et de la manutention des déchets verts (gain de temps)
- créer un gisement de broyat dans le cadre de la mise en place d'un compostage collectif (ex: pied d'immeuble ou école)
- diminuer les arrosages des massifs grâce au paillage
- diminuer l'utilisation d'herbicides grâce au paillage

Résultats quantitatifs

Suite à la mise en place de ce service ce sont 10 communes du territoire qui ont emprunté le broyeur à végétaux de 1 à 5 fois.

Résultats qualitatifs

Plus de 41 Tonnes de déchets végétaux ont été broyés et utilisés en paillage ou en compostage sur les communes du territoire en 2015.

MISE EN OEUVRE

Planning

- envoi d'un questionnaire prévention des déchets à destination des mairies du territoire avec une proposition

d'achat et de mise à disposition gratuite d'un broyeur à végétaux réservé aux collectivités

- dépouillement du questionnaire (30 communes sur 37 pour le projet)
- réalisation de devis et test de matériel
- choix du modèle de broyeur
- achat
- communication et démonstrations auprès des élus et agents municipaux
- mise en place du service de prêt
- formation et information au compostage des végétaux

Moyens humains

1 personne pour gérer le planning des réservations et la remise du matériel avec explication aux agents communaux

Moyens financiers

Achat du broyeur: 26 000 € TTC

Moyens techniques

Local de stockage pour le broyeur

Partenaires mobilisés

- élus
- agents municipaux

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette expérience a été mise en place suite à l'envoi d'un questionnaire aux mairies du territoire concernant la gestion des déchets verts et la prévention des déchets, suite à un sondage ce sont plus de 30 communes sur 37 qui ont répondu favorablement à la mise en place d'un prêt gratuit de broyeur à végétaux à leur destination.

Les quelques communes ayant répondu défavorablement l'étaient en raison de leur petite taille et n'ayant pas d'employé municipal pour effectuer le travail.

Difficultés rencontrées

Peu de projets similaires sur le territoire départemental.

La mise en place d'un tel projet permet également de faciliter la gestion des plate-forme de compostage de quartiers ou autres collectifs en raison de la création d'un gisement de broyat directement sur la commune.

Le prêt est gratuit, il est juste demandé à la collectivité de rendre la machine avec le plein d'essence.

Recommandations éventuelles

Il est recommandé de former les communes au compostage et au paillage des massifs et à leurs intérêt à les pratiquer.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | COLLECTIVITES LOCALES | ADMINISTRATION PUBLIQUE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Contact ADEME

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Laurent JARRY

laurent.jarry@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine